



# DOSSIER D'ACCUEIL

**Journées de clôture**

**Challenge Fédéral M14 à XV**

**13 & 14 juin 2026**

<b>Site organisateur</b>	Bourgogne-Franche-Comté – FC Saint-Claudien
<b>Lieu</b>	Stade Municipal de Serger – Saint-Claude (Jura)
<b>Format</b>	Challenge Fédéral M14 à XV – 12 équipes
<b>Accueil</b>	23 joueurs + 3 encadrants par délégation
<b>Contact principal</b>	Adis TOPALOVIC – fcsc.responsableedr@gmail.com – 07 71 64 69 50

## LE FORMAT DES JOURNÉES

Jour	Horaire	Organisation
Samedi 13 juin 2026	13h00	Accueil des équipes : dépôt et vérification des licences, feuilles de match et feuilles de régulation
Samedi 13 juin 2026	13h00 - 13h45	Briefing des éducateurs
Samedi 13 juin 2026	14h00 - 17h30	Matches de poule
Samedi 13 juin 2026	19h00	Repas chaud sur site
Dimanche 14 juin 2026	08h30	Accueil des équipes
Dimanche 14 juin 2026	09h00 - 13h00	Matches de poule
Dimanche 14 juin 2026	13h00	Paniers repas

## INFOS PRATIQUES ET INFRASTRUCTURES

**Adresse du site :** Stade Municipal de Serger, 1 chemin du Stade de Serger, 39200 Saint-Claude.

**Accès conseillé :** taper « Stade de Serger – Saint-Claude » dans le GPS. Le site est accessible en bus et en voiture.

**Parking :** stationnement à proximité immédiate du stade pour les bus, les véhicules des délégations, les officiels et les spectateurs.

### Organisation du site

- 2 terrains de rugby utilisés pour la compétition, avec une aire d'entraînement à proximité.
- Vestiaires équipés de douches pour les équipes, avec organisation d'un espace adapté pour les féminines.
- Zone d'accueil administratif : contrôle des licences, feuilles de match, feuilles de présence et feuilles de régulation.
- Espace dédié au briefing des éducateurs avant le début du tournoi.
- Tables de marque sur chaque terrain : tables, chaises, chronomètres, feuilles de score et outils sportifs.
- Bancs ou chaises pour les remplaçants sur les zones prévues.
- Espace restauration couvert avec tables et chaises.
- Buvette ouverte au public.
- Points d'eau accessibles à proximité des terrains pour remplir les gourdes.
- Signalétique mise en place pour orienter les équipes : accueil, terrains, vestiaires, restauration, zone médicale, espace massage, parkings.
- Sonorisation prévue pour les annonces, l'animation et les informations importantes.

## SÉCURITÉ, MÉDICAL ET RÉCUPÉRATION

**Le FC Saint-Claude** mettra en place un dispositif de sécurité et de secours conforme aux attentes du cahier des charges.

- Espace pompiers / secours clairement identifié et accessible.
- Espace médical et premiers soins à proximité des terrains.
- Espace massage et récupération pour les joueurs.
- Accès libre et permanent pour les véhicules de secours.

## RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

**Le club organisateur** prend en charge l'organisation de la restauration et de l'hébergement pour les 12 délégations, dans la limite de 26 personnes par équipe : 23 joueurs + 3 encadrants.

### Restauration

- Samedi soir : repas chaud préparé et servi pris en charge par l'organisation
- Dimanche matin : petit-déjeuner pris en charge par l'organisation.
- Dimanche midi : Paniers repas pour voyage pris en charge par l'organisation
- Collations : eau, fruits et barres énergétiques mises à disposition des équipes.
- Repas supplémentaires au-delà des 26 personnes réglementaires : 30 € par personnes , sous réserve de réservation préalable. Snack et buvette disponible sur le place.

### Hébergement

- Les équipes seront accueillies dans des hôtels, chalets, lycée / internat et maisons de vacances situés à Saint-Claude ou à proximité.
- Le FC Saint-Claudien se charge de la réservation, de la répartition et de la coordination des hébergements pour les 12 délégations.
- La priorité est donnée aux 26 personnes réglementaires par délégation : 23 joueurs + 3 encadrants.
- Les personnes supplémentaires seront à la charge du club participant et ne pourront être acceptées que sous réserve de disponibilité.
- Compte tenu de la capacité limitée des hôtels et hébergements du secteur, toute demande supplémentaire devra être transmise le plus tôt possible et ne pourra pas être garantie.

#### Point financier pour les équipes

- La prise en charge fédérale concerne l'hébergement et la restauration des équipes dans la limite de 26 personnes par délégation.
- Toute demande supplémentaire (joueurs, accompagnants, parents ou personnes hors délégation officielle) sera facturée au club participant et soumise aux disponibilités.
- Les besoins définitifs doivent être transmis avec la fiche de présence avant la date limite.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

**Le FC Saint-Claude** mobilisera une équipe de bénévoles et de responsables identifiés pour garantir le bon déroulement du tournoi.

- Accueil des équipes et orientation sur le site.
- Gestion administrative : licences, feuilles de match, feuilles de présence et documents réglementaires.
- Organisation sportive : terrains, table de marque, chronométrage, programme des rencontres et coordination avec les arbitres.
- Gestion logistique : vestiaires, matériel, signalétique, restauration, hébergement et accueil du public.
- Dispositif médical et sécurité : espace pompiers, accès secours, espace médical et espace massage.

## CONTACTS

Fonction	Nom	Coordonnées
<b>Responsable du tournoi</b>	TOPALOVIC Adis	Mail : fcsc.responsableedr@gmail.com Tél. : 07 71 64 69 50
<b>Responsable administratif</b>	DESMEDT Soizic	Mail : fcsc.secretariat@gmail.com Tél. : 06 83 26 00 69
<b>Responsable sportif</b>	TOPALOVIC Adis	Mail : fcsc.responsableedr@gmail.com Tél. : 07 71 64 69 50

## ANNEXE – FICHE DE PRÉSENCE ET DE RÉSERVATION

À envoyer au : fcsc.responsableedr@gmail.com

Date limite d'envoi : 1er juin 2026

Cette fiche doit être retournée par chaque club participant afin de confirmer les effectifs, les besoins de restauration et les besoins d'hébergement.

Nom du club	
Contact du chef de délégation	
Adresse mail	
Téléphone	
Nombre de joueurs (maximum 23)	
Nombre d'encadrants officiels (maximum 3)	
Nombre de personnes supplémentaires	

### Restauration – personnes supplémentaires au-delà des 26 personnes réglementaires

Repas	Nombre	Prix si réservation en plus des 26 personnes	Total
Dîner samedi soir		30 € / personne/ 3 repas	
Petit-déjeuner dimanche matin			
Déjeuner dimanche et panier repas			

### Hébergement – personnes supplémentaires

Demande	Nombre	Information	Total
Nombre d'enfants supplémentaires		Sous réserve de disponibilité	
Nombre d'adultes supplémentaires		Sous réserve de disponibilité	

#### Rappel important

- La délégation officielle prise en compte est de 26 personnes maximum : 23 joueurs + 3 encadrants.
- Les demandes supplémentaires doivent être anticipées et ne sont pas garanties en raison du nombre limité de places disponibles dans les hébergements.
- Les réservations supplémentaires validées seront à la charge du club participant.

Cachet du club	Signature du chef de délégation

